



TRA MARI A MACHJA

Dossier - Cartulare
**La médiathèque
de Pietrosella**

Informations - Informazioni
6 pages d'actualités

Informations
Infurmazioni
Stade Simon Neri



Informations
Infurmazioni
Mouillages Effet Mer



Informations
Infurmazioni
Formation Polmar



Vivre à Pietrosella
Campa in Pitrusedda
Animations et agenda





La problématique foncière va dessiner la Corse de demain.

Lutte contre les inégalités, aménagement de l'espace, union entre intérieur et littoral, cohésion sociale. On voit bien que ces notions dépassent le strict cadre de l'immobilier ou de la redistribution de la terre pour toucher à un phénomène sociétal et pour tout dire politique. En effet, un nouveau visage de l'île est en train de s'esquisser. En corollaire, c'est la question du mieux être de ses habitants qui est posée. Construire pour le plus grand nombre, réguler le marché, faire obstacle au libéralisme sauvage, en finir avec ceux qui pensent que ce dernier peut s'autoréguler, battre en brèche la spéculation. Voilà le noble combat qui interpelle la conscience collective et qu'il nous appartient de mener. Le droit à la propriété ne doit plus être à partir de maintenant une simple formule incantatoire pour une immense majorité de la population. Le temps est venu de traduire la parole en acte. Car Nous sommes aujourd'hui à l'heure du choix. Quelle société voulons-nous bâtir ? Maîtriser la terre avec quel projet ?

Pointer du doigt les dysfonctionnements, ponctuels ou structurels, qui paralysent tout progrès partagé et font de l'aménagement de l'espace une simple vue de l'esprit ne sont que des postures stériles si elles ne s'accompagnent pas d'un volontarisme politique, qui inscrit au fronton de sa détermination l'ardent désir de changer les choses.

Et c'est le rôle et la responsabilité de l' élu de tendre vers ce noble objectif. Car au-delà de l'actuelle flambée du marché, il convient de garder au fond de sa mémoire une donnée fondamentale qui transcende toute considération économique et qui est la conception charnelle des Corses envers leur terre. Oublier cette donnée ou feindre de l'ignorer équivaut à scruter les problèmes par le bout de la lorgnette. Tous ces éléments rationnels ou instinctifs se conjuguent et se fondent dans un même creuset pour permettre à tous les observateurs de dire que décidément la terre n'a pas qu'une valeur marchande mais aussi sentimentale et pour tout dire identitaire.

Aussi, priver les habitants du rêve qui les anime de devenir propriétaire équivaut à faire germer de manière inconsciente les amers fruits de la frustration qui produisent parfois, souvenons-nous en, les raisins de la colère.....

Le Maire :
Jean-Baptiste LUCCIONI

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h30
Téléphone : 04 95 53 50 50
Télécopie : 04 95 25 56 71
Les élus reçoivent sur rendez-vous.

Administration : mairie.pietrosella@wanadoo.fr
Service com. : mairie@pietrosella.fr

Enlèvement des encombrants chaque vendredi
Appel préalable au 04 95 53 50 50

Autres numéros utiles...

Gendarmerie : 04 95 25 42 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Dr Tarabochia : 04 95 25 55 59
Pharmacie : 04 95 25 47 76
Transport Casanova : 04 95 25 40 37
Taxi : 06 22 62 18 28

Crèche de Pietrosella : 04 95 50 11 74
Ecole de Pietrosella :
Téléphone : 04 95 25 50 59
Télécopie : 04 95 21 75 92

Paroisse : www.paroisse-rivesud.net

**Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année 2012**

Bon Natale à Tutti!

► Les voiries de la commune

La gestion des différentes voiries de la commune

Bien et mieux comprendre la situation générale

Par définition, les voies d'un territoire communal se distinguent de la façon suivante :

Les voies du domaine public (autoroutes, routes nationales, routes départementales, routes communales) et les voies du domaine privé (chemins ruraux, chemins en servitude et chemins d'exploitation).

L'ensemble des voies du territoire de la commune de Pietrosella appartient à trois propriétaires distincts : le Conseil Général de la Corse du Sud (les routes départementales CD55 et CD255), la commune de Pietrosella (voies communales) et des privés (commune de Quasquara et quelques particuliers).

Suite aux expertises réalisées par un bureau d'études indépendant, le Conseil Municipal s'est positionné favorablement sur l'interprétation des voies et des réseaux, la mise aux normes ayant été prise en charge totalement par les privés avant intégration, ce qui est le cas pour les lotissements de Petinello et d'Agnarello.

La commune de Quasquara, propriétaire privé de terrains situés sur le territoire de la commune de Pietrosella, a réalisé des lotissements et attribué des lots donnés en location sur une grande partie du territoire : la Presqu'île de l'Isolella, le lieu-dit Ghatone, le lieu-dit Stagnola, Cruciatà, Ruppione, Acqua -Seca, Castello Rosso.

Si certains de ces « lotissements » tel que Castello Rosso et d'autres, ont bénéficié d'une certaine « viabilité » et sont aujourd'hui constitués en associations

syndicales, d'autres, tels que l'Isolella, Ghatone..., n'ont quasiment pas bénéficié de « viabilité » et ne sont pas constitués en associations syndicales.

Par exemple, pour le lotissement de Ghatone, les locataires de l'époque ont du se raccorder, parfois sur plusieurs centaines de mètres, au réseau d'eau potable, engendrant à présent des problèmes difficiles à solutionner en cas de fuites sur leur réseau privé.

A l'exception d'une bi-couche, les lotissements de Ghatone ou de l'Isolella, n'ont bénéficié d'aucune voirie ; réseaux, trottoirs, évacuations d'eaux pluviales, éclairage...

Ces situations se sont aggravées du fait que ces lotissements ne sont pas constitués en associations syndicales et ne votent aucun budget d'entretien du peu (ou pas) d'équipements dont ils sont les utilisateurs.

Conscient du désagrément subi par les riverains et utilisateurs de ces voies et souhaitant trouver une solution à ce récurrent problème, la municipalité de Pietrosella a impulsé en février 2009, une démarche visant à remettre en état les routes de : Cruciatà/Ruppione, le tour de la Presqu'île de l'Isolella, l'allée des Dentis, l'accès à la plage de Stagnola (délibération n° 17/2009 du 23/09/2009) Ce projet indiquait que la participation de la commune de Pietrosella serait de 1/3 du solde à payer déduction faite des subventions. Les 2/3 restants étant à la charge de la commune de Quasquara et des copropriétaires des divers lotissements.

La délibération relative à ce projet a été transmise pour accord à la commune de Quasquara qui s'est prononcé le 20/09/2009 en acceptant de céder gratuitement à la commune de Pietrosella les routes sus nommées. Il faut maintenant trouver un accord pour la participation financière des différents acteurs (commune de Quasquara, copropriétaires et commune de Pietrosella).

En attendant de finaliser cet accord, la commune de Pietrosella a quand même fait réaliser des études pour la réfection des enrobés sur le site de l'Isolella.

Ce dossier, transmis au Conseil Général afin d'obtenir une subvention, a reçu une réponse négative car les terrains appartenant à la commune de Quasquara, bien qu'étant situés sur le territoire de la commune de Pietrosella, relèvent du domaine privé.

Il est donc impératif d'acter un accord global sur ces voiries afin que la commune de Pietrosella soit éligible aux subventions et que le coût global restant à la charge des trois partenaires soit uniquement de coût hors subvention. C'est pourquoi, dans le cadre de la démarche ATESAT (l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire), le Conseil Municipal de Pietrosella a signé une convention avec la DDTM (anciennement DDE) dont le programme en cours vise à intégrer des voies privées dans le domaine communal et conduiront de ce fait à des travaux en 2013/2014.

- P.3 **Informations - Infurmagioni**
Les voiries de la commune
- P.4 - 5 **Informations - Infurmagioni**
Les Baux emphytéotiques
- P. 5 **Informations - Infurmagioni**
Le stade
- P.6 **Informations - Infurmagioni**
Office du tourisme
Eau potable
- P.7 **Informations - Infurmagioni**
Mouillages effet mer
- P.8 **Informations - Infurmagioni**
Formation Polmar-Terre
- P.9 **Citoyenneté et Défense**
Citadineza e Divesa
Billet du correspondant défense
- P.10-11-12-13 **Le Dossier - U Cartulare**
La médiathèque de Pietrosella
- P.14 **En langue Corse - In Lingua Corsa**
U rè lione
- P.15-16 **Vivre à Pietrosella**
Campa in Pitrusedda
Animations et agenda

[pietrosella rive-sud d'ajaccio](https://www.facebook.com/pietrosella.rive-sud.d'ajaccio)

www.pietrosella.fr

Conception : RD.COM et NOUVELLE DONNE
 Mise en page : RD.COM 06 10 27 14 37
 Rédaction : Mairie de Pietrosella
 Photos : Mairie de Pietrosella, Corse-Matin,
 H. Evrard.
 Impression : Imprimerie JFC

► Les Baux emphytéotiques de la commune de Pietrosella

Une longue période de travail, débutée en 2006, sur les Baux de la commune, a été menée en constante concertation avec le Maire de Pietrosella et ses conseils juridique et notarial.

Un projet de nouveau bail a été rédigé et validé par les services de l'État. La commune est désormais en mesure de proposer un changement de statut de leur bail qui garantira aux anciens titulaires de baux emphytéotiques, une véritable sécurité juridique.

Une étude juridique sur l'évolution des Baux

Une étude juridique, financée par l'Association Syndicale du lotissement d'Acellasca, et réalisée par Maître Bergel (agrégé des Facultés de Droit, Professeur à la faculté de Droit et de Sciences Politiques d'Aix-Marseille, référence universitaire en matière de droit rural et de l'urbanisme) avait permis de mettre en évidence le caractère « précaire » des baux existant actuellement sur l'ensemble de la commune de Pietrosella, qui se sont avérés ne pas être des baux emphytéotiques mais des baux ordinaires, soumis au droit commun des baux à loyer et de ce fait, pouvant théoriquement ne pas être renouvelés à chacune des échéances de 9 ou 18 ans selon le cas de chaque bail.

À l'origine de ce questionnement, plusieurs ventes de biens situés sur des terrains loués par bail avaient fait l'objet de difficultés de la part de notaires du continent, qui auraient mis en évidence la fragilité de ces actes.

La commune, informée des résultats de l'étude de Me Bergel, avait alors saisi cette occasion pour faire étudier juridiquement la possibilité d'une évolution de ces baux précaires (133 en tout sur toute la commune) qui permettrait ainsi de corriger une erreur involontaire d'écriture survenue lors de la rédaction initiale de ces actes dans les années 50, 60 et 70.

Une concertation aboutie

Aujourd'hui parvenue au terme de différentes consultations, la commune est en mesure de faire deux propositions aux preneurs (locataires) :

- Reprendre un nouveau bail pour 99 ans, répondant aux termes du bail emphytéotique de droit commun,

cependant assorti d'une augmentation significative du loyer, modulable selon la zone occupée par le terrain concerné par le dit-bail (les critères étant : proximité ou éloignement de la mer, nuisances par rapport à la route).

- Rester en l'état du bail actuel, au tarif actuellement en vigueur, pour la durée restante à courir, soit de 40 à 60 ans, selon la date de signature initiale.

À ce titre, l'ensemble des détenteurs de baux de Pietrosella a reçu avant l'été un courrier proposant un nouveau bail certifié « emphytéotique » pour 99 ans à compter du 1er janvier 2013, totalement sécurisé juridiquement, mais soumis à de nouvelles modalités financières, en augmentation sensible par rapport au tarif actuellement appliqué, et variables selon l'emplacement des terrains concernés :

Bord de mer / pieds dans l'eau = 1,80€/m²,
Bord de mer / seconde zone = 1,20€/m²,
Bord de mer / bord de route + Acellasca = 0,60€/m².

Un échange essentiel avec le public

M. le Maire s'est exprimé sur ce sujet lors de deux réunions publiques tenues le 31 juillet et le 21 août 2012 en présence de Me Philippe Rombaldi, notaire, au cours de laquelle les participants ont pu poser leurs questions et exprimer leurs points de vue.

De légers ajustements ont été proposés, dont certains ont déjà été accordés par le Conseil municipal, notamment celui concernant la révision triennale des loyers des terrains, actuellement alignée sur l'augmentation du coût de la construction et qui, à la demande de plusieurs locataires sera finalement alignée sur l'indice du prix des loyers, plus proche de la réalité et plus juste aussi. Ils seront inclus dans la rédaction des nouveaux baux.

Comment procéder au changement de bail ?

Les titulaires de baux désireux de bénéficier de ce nouveau document, disposent d'un délai courant jusqu'au 31 décembre 2012 pour procéder au changement de bail chez le notaire de leur choix, chargé à ce dernier de se mettre en contact avec l'étude notariale Rombaldi, Fort, Bartoli (3, cours Général Leclerc, 20 000 Ajaccio) pour les modalités de rédaction. Le cas échéant, ils doivent parallèlement adresser un courrier à la Mairie de Pietrosella faisant part de leur intention de changer de bail.

De manière tacite, ceux qui ne se manifesteront pas d'ici la fin de cette année garderont leur bail actuel, non emphytéotique, pour la durée restante à courir, au tarif actuellement en vigueur.

Le choix de changer son bail ou non appartient à chacun

Développons les arguments pour aider à la décision :

1) Opter pour un nouveau vrai bail emphytéotique de 99 ans apporte sans aucun doute un avantage patrimonial indéniable et une sécurité juridique qui assurent à la descendance un confort optimal.

• En effet, en cas de conservation du bien dans la famille, celui-ci se trouve pérennisé pour encore plusieurs générations, sans préoccupation aucune de ce que les municipalités à venir pourraient être tentées de modifier.

• De même, en cas de vente par les générations à venir, la valeur du bien est garantie pour de longues années, sachant que cette valeur diminue considérablement au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'échéance du bail, plus encore dès que le temps restant à

courir franchi la barre des 40 ans. Cependant, il faut voir que ce confort et ces avantages ont un coût :

- Une augmentation du loyer des terrains qui est loin d'être négligeable, et qui est, de surcroît, révisable tous les 3 ans, selon un taux de progression qui doit approcher les 5% tous les 3 ans.
- Des frais d'enregistrement à la conservation des hypothèques qui s'élèveraient environ à 3200 € pour un terrain de 2000 m² (1 seule fois après la signature du nouveau bail).

2) Conserver le bail actuel implique :

- de garder un loyer particulièrement bas et de s'exonérer de la taxe d'enregistrement à la conservation des hypothèques.
- de renvoyer sur les futures générations les risques et les conséquences de la conservation du bail actuel et de ses instabilités juridiques.

Cependant, il faut avoir conscience et accepter :

- de voir la valeur patrimoniale se dégrader dès les prochaines décennies.
- de rester dans l'incertitude vis à vis

du comportement des futures autorités municipales, dans un contexte où la pression foncière et immobilière ne fera que s'accroître, incitant peut-être les élus d'alors à récupérer en toute légalité les terrains communaux régis par les baux de droit commun actuellement en vigueur.

Article mis en forme à l'aide du « Mémo relatif au dossier des baux de la commune de Pietrosella », rédigé par Michèle Mayans-Giacometti, Conseillère Municipale

► Le stade Simon Néri

Le stade du Ruppione s'est refait une beauté pour laisser place au stade Simon Néri qui sera inauguré début 2013 : un équipement sportif à juste mesure des ambitions de la commune.

Le « stade du Ruppione » existe depuis 1990. Un aménagement du terrain avait été réalisé et inauguré par Simon Néri qui fut le Maire de Pietrosella entre 1973 et 1999, l'objectif étant de faire vivre la section foot créée au sein de l'association omnisports de Pietrosella (l'AS Pietrosella). En 2011, un tout nouveau terrain de football a vu le jour. La commune ne s'orientait pas seulement vers un projet de réhabilitation d'un terrain avec pelouse synthétique et éclairage de qualité. Elle souhaitait surtout aménager un espace dédié à la pratique du sport. Un véritable complexe sportif disposant d'un bâtiment avec vestiaires, toilettes et douches ; d'une salle pour accueillir l'équipement dédié à la musculation, une salle enfin pour la pratique d'activités sportives diverses comme les Arts martiaux ; sans oublier un espace extérieur destiné aux boulistes s'entraînant déjà sur le parking de la

plage du Ruppione. L'éclairage récemment installé permet enfin la pratique du foot en nocturne, offrant une certaine souplesse sur la mise en place de créneaux horaires plus larges. Un parking d'une centaine de places permettra également une bonne accessibilité des usagers et des visiteurs.



Le « Stade Simon Néri » verra la fin de son chantier début 2013 et sera inauguré dans le même temps. Son ouverture permettra enfin de développer les activités sportives de Pietrosella autour de cet équipement.

Le Foot avec l'AS Pietrosella

Depuis sa création en 1990, la section a eu pendant plusieurs années ses moments de gloire, notamment en 2003/2004 où elle remporta le championnat de Corse du Sud de DH (Division d'Honneur). Le football entreprise en Corse était composé à cette époque-là de 24 équipes en DH et de 20 équipes en PH (Promotion d'Honneur) sur toute la Corse. Le club



termina quatrième du championnat de corse de DH. Au fil des années, le stade du Ruppione, inadapté pour les entraînements, finit par ne plus être pratiqué, la section poursuit son activité et s'entraîne alors sur Ajaccio.

Aujourd'hui et ce depuis l'ouverture du nouveau terrain de football sur la commune en 2011, la section de l'AS Pietrosella bat son plein et opte pour une diversification du Football. Adultes : hommes et femmes, adolescents et enfants ponctuent la vie du Football sur notre commune. Selon l'évolution, La section a pour ambition d'orienter l'équipe masculine vers une équipe Fanion.

Il y a une réelle volonté de promouvoir le football sous toutes ses formes en répondant à un large public aussi bien féminin que masculin mais cette fois avec des infrastructures sportives qui le permettent.



► L'Office du tourisme de Pietrosella

L'Office du Tourisme (OT) de Pietrosella devrait ouvrir ses portes en début d'année 2013 et serait situé provisoirement dans l'enceinte de la médiathèque (ancienne école du Ruppione) dans l'attente d'un local définitif.

Pôle d'accueil, d'information, de promotion du Tourisme sur le territoire, l'Office aura pour mission de valoriser, faciliter le séjour touristique des visiteurs. La commune souhaite avant tout offrir un service de qualité en mettant à disposition au public les moyens nécessaires pour découvrir, apprécier les richesses touristiques locales de Pietrosella et ses environs.

L'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) participe à la réalisation du projet de création de l'office de tourisme de notre commune. Un partenariat qui s'avère être un soutien indispensable ainsi qu'une marque de véritable collaboration. L'ATC a notamment pour objectifs de : consolider la fréquentation estivale, étaler la saison dans le temps, diversifier les clientèles touristiques, équilibrer les flux sur le territoire en se concentrant sur ses quatre axes d'intervention prioritaires : l'air des cités, autour de la mer, expérience nature et terre de caractère. A travers ses axes principaux, l'agence a mis en place une

large campagne de communication.

Avec l'UPPC :

Odyssea, un programme innovant

L'office de Tourisme de Pietrosella intègre le programme Odyssea qui est un portail Internet et multimédia, un outil de communication innovant, il est porté par notre partenaire l'Union des Ports de Plaisances de Corse (UPPC) et soutenu par la Collectivité Territoriale de Corse. Plusieurs destinations sont proposées : la France, l'Espagne, l'Italie, Malte et le Portugal. Cet interface permet aux utilisateurs plaisanciers (ou autres visiteurs) de prévoir et programmer leur parcours.

Ce programme européen donne la possibilité aux voyageurs de visiter virtuellement leur(s) destination(s) et surtout de créer leur itinéraire de port en

port, en composant leur panier de voyage. Odyssea permet également d'accéder à différents services tels que : réserver un emplacement de mouillage, une table dans un restaurant, un hébergement, louer une voiture, consulter l'offre culturelle, découvrir les itinéraires de randonnées, les sites touristiques à visiter... Un très bon départ pour l'Office du Tourisme de Pietrosella qui sera doté d'un outil répondant aux demandes des visiteurs et réservera à la fois un accueil sur site en présentant aux vacanciers des supports



papier, en les conseillant, les guidant et leur fournissant des renseignements pendant leur séjour touristique.

Contactez l'OT de Pietrosella : office.tourisme@pietrosella.fr

► L'eau potable au village

Depuis quelques années, les sources qui alimentaient le village se tarissaient et l'eau devenait non-potable. C'est pour cette raison que le SIVOM a doté le village de Pietrosella d'un réservoir alimenté par l'eau de l'usine de Bomorto en 2006. En parallèle, la municipalité avait le projet de faire modifier le réseau de distribution pour permettre à chaque habitant du village de bénéficier, au même titre que les habitants du littoral, de cette ressource dont la qualité bactériologique et la disponibilité était d'une fiabilité bien supérieure.

De plus, ces nouvelles canalisations avaient vocation à réduire les difficultés de pression de l'ancien réseau induite par le positionnement et la taille des réservoirs existants (plus bas et moins important que le nouvel ouvrage).

Pour réaliser ce chantier, et dans le respect du code des marchés publics, la mairie a alors procédé à un appel d'offre pour l'exécution des travaux à réaliser sur le réseau communal. Ce marché a alors été attribué en mai 2009 pour une réalisation prévue dans le courant de l'été 2009 pour une durée de 4 mois...

Après deux années de lutte administrative et juridique pour

essayer de contraindre l'entreprise à respecter les engagements du marché, la Mairie a réussi à y mettre fin sans que l'exécution complète des travaux n'ait été réalisée en novembre 2011...

En avril 2012, La collectivité a donc relancé un appel d'offre pour les travaux non encore réalisés et l'a attribué à une nouvelle entreprise qui a, depuis cette date, repris les travaux défectueux et terminé ceux qui n'avaient pas été effectués. Aujourd'hui il ne reste plus qu'à réaliser certains réglages de pression et la réfection de la voirie. Ces finitions seront terminées avant la fin du mois de février 2013.

De plus, depuis le 1er janvier 2012, les usagers du village bénéficient du même service que ceux du littoral puisque la prestation de Kyrnolia est rigoureusement identique sur tout le territoire de la commune de PIETROSELLA.

L'ancien réseau sera conservé et entretenu par les habitants du village pour être utilisé comme système d'irrigation des potagers et des jardins. Une initiative écologico-économique innovante !

► Mouillages Effet Mer Du nouveau sur le plan d'eau de l'Isolella

Les « mouillages Effet Mer » sont apparus au mois d'août 2012 sur le plan d'eau du mouillage organisé de Pietrosella. Ces mouillages sont aussi appelés « fleurs de mouillages » par les observateurs en raison de leur forme particulière composée d'un ponton central et de quatre catways flottants rappelant le cœur d'une fleur et ses pétales. Derrière cette image bucolique se cache un projet expérimental de la commune de Pietrosella et de la compagnie d'exploitation des ports (CEP), filiale de Veolia Environnement. L'aventure a commencé en octobre 2011 quand, au

innovantes en rupture avec les technologies existantes et valoriser dans le nautisme une filière respectueuse de l'environnement tout en améliorant le service offert aux usagers.

En quoi consiste l'innovation ?

Tout d'abord dans la manière dont ils ont ancrés sur le fond : à l'inverse du système traditionnel corps-morts béton et chaîne simple, ils sont composés de quatre blocs de roche naturelle sur lesquels sont scellées quatre chaînes de gros diamètre



moment d'organiser le démontage d'après saison du mouillage organisé de la presqu'île de l'Isolella, l'équipe municipale s'est posé la question des travaux à entreprendre pour améliorer l'état de son équipement nautique pour la saison 2012. Cette nouvelle réflexion était l'occasion de promouvoir des solutions

rattachées sur un émerillon au centre du « cœur » ou ponton central. Ce montage permet d'éviter les mouvements de cercle qu'effectue la chaîne en rasant le sol marin (et en arrachant les herbiers ou végétation marine se trouvant dans son rayon d'action). De plus, ce montage, en tournant sur lui-même, réduit le cercle

d'évitement opéré par les bateaux attachés à une simple chaîne puisque la fleur va simplement tourner sur elle-même autour de son cœur. Ensuite, par le gain de places offert : le système est en effet conçu pour attacher huit navires à une seule fleur (sur un seul dispositif d'ancrage donc) et permet, par là même de réduire l'espace occupé par les navires sur le plan d'eau en optimisant l'organisation, la circulation et l'impact visuel du mouillage organisé sur le paysage. Enfin, en termes de service accru aux plaisanciers : les fleurs de mouillage permettent d'offrir de nouvelles possibilités comme les pontons d'embarcation entre chaque navire, l'apport d'eau potable ou d'électricité dont des bornes pourraient être installées au centre de la fleur... Après deux mois d'expérimentation réussie de ces deux nouveaux équipements, grâce à la motivation du concepteur (Compagnie d'Exploitation des Ports - Veolia Environnement), le constructeur (Poralu) les installateurs (Corsica Diving et Isolella Location Service) et de l'équipe municipale, sur le plan d'eau de la presqu'île de l'Isolella, il ne reste plus qu'à les démonter pour rendre au site sa virginité hivernale, en attendant la prochaine saison estivale et de voir, peut-être, pousser sur le plan de d'eau de Pietrosella d'autres fleurs...

Mouillages : les dernières infos

La saison nautique 2012 est désormais close et les installations de mouillage démontées.

Les réservations en ligne pour la saison 2013 seront ouvertes sur ce site à partir du 21 janvier prochain. Attention, il n'est envoyé aucun courrier de rappel, pensez à noter cette date dans vos agendas.

Nous vous demandons de porter un soin particulier à la saisie des données lors de votre réservation. **Particulièrement, merci de veiller à remplir correctement le champ "adresse mail" et de vérifier que celle-ci ne comporte pas d'erreur.** Cet élément nous est indispensable pour vous prévenir de l'attribution d'un emplacement et toute erreur dans l'adresse est préjudiciable à cette communication. Les travaux de remontage du mouillage organisé seront réalisés courant avril afin de respecter l'autorisation d'occupation temporaire consentie à la commune entre le 1er avril et le 31 octobre de chaque année.

Il faut savoir que ces travaux sont soumis aux aléas de la météo et peuvent donc, certaines années, subir quelques retards. Nous vous remercions de votre compréhension.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. - Bon Natale è Bon capu d'annu à tutti.

En navigant sur le site www.uppc.fr, vous pourrez accéder à tout un ensemble d'informations concernant la plaisance en Corse en général, et à Pietrosella, en particulier.

Contactez le service mouillage : mouillage.pietrosella@gmail.com

► **Formation POLMAR - Terre**

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer, sous l'autorité du Préfet de Corse du Sud a organisé les 02, 03 et 04 octobre dernier à Pietrosella, une formation sur les techniques de luttes contre les pollutions accidentelles du littoral par hydrocarbures.

Une formation menée en collaboration avec le centre de stockage inter-départemental POLMAR – Terre d' Ajaccio de la DIRM Méditerranée, le CETMEF, le CEDRE et avec le concours de la commune de Pietrosella. Elle était destinée aux communes littorales du golfe d' Ajaccio et aux différents services impliqués dans le dispositif ORSEC.

Le dispositif ORSEC

Ce dispositif permet de rassembler sur un même lieu d'une catastrophe de grande ampleur tous les moyens nécessaires, tant publics que privés.

Faire face à une pollution accidentelle maritime de grande ampleur par hydrocarbures ou tout autre produit.

Petite cartouche : Un hydrocarbure (HC) est un composé organique contenant exclusivement des atomes de Carbone (C) et d'hydrogène (H)

La formation : préparer et former les intervenants aux différentes techniques de luttes.

Dès le 02 octobre s'est déroulée une réunion d'information pour les Maires, les responsables de services des collectivités locales et de l'Etat avec les différents acteurs de la mer. Une réunion

visant à échanger sur la répartition des responsabilités et des rôles entre les collectivités locales et l'Etat, en cas de pollutions accidentelles ainsi que sur les moyens pour s'y préparer.

La formation a déployé à la fois des parties théoriques dont des séances de groupe de travail mais aussi pratiques, notamment une visite du centre de stockage inter-départemental POLMAR – Terre d' Ajaccio, des exercices les plus réalistes possibles organisés sur la plage du Ruppione : un chantier de nettoyage du littoral et la mise en place d'un barrage flottant.



► **Les lycées Militaires**

Aujourd'hui, nous présenterons le Lycée Militaire de Saint-Cyr et le Lycée Militaire Naval de Brest.

Ces deux établissements scolaires, comme les autres lycées militaires, ont une double mission : aide à la Famille, par l'admission d'Enfants de militaires, d'agents de l'Etat, Magistrats et des Elèves boursiers, n'appartenant à aucune des catégories ci-dessus nommées. Aide au recrutement, par les classes préparatoires aux grandes Ecoles Militaires et à l'Enseignement supérieur.

Le lycée militaire de Saint-Cyr

Il est situé à Saint-Cyr l'école, à 6 km à l'ouest de Versailles dans un parc de 40 hectares. L'établissement accueille 750 Elèves, garçons et filles qui suivent une scolarité de la 2nde aux classes préparatoires aux grandes écoles.

Ce Lycée historiquement héritier de la Maison Royale de Saint Louis qui fut construite en 1686, sous l'initiative de MAINTENON, avait pour but d'éduquer les jeunes filles de Saint Cyr, dont les pères "étaient en service ou épuisés par les dépenses qu'ils y ont faites". Ainsi, plus de 3000 jeunes filles furent éduquées dans cette maison de 1686 à 1713.

A la révolution, les bâtiments servirent d'annexe à l'hôpital des invalides. En 1800, le Consulat lui rendit sa vocation première : éducation des enfants de militaires morts au champ d'honneur. En 1803 le Collège prend le nom de Prytanée Français.

En 1808, Napoléon transfère à Saint-Cyr l'école spéciale Militaire de Fontainebleau où sont formés les officiers de l'Armée de Terre de 1808 à 1940.

En 1944, les bâtiments sont détruits par les bombardements alliés, il faudra attendre 1966, avec la construction d'un nouvel établissement où sera installé le Collège Militaire de Saint Cyr. Il deviendra en 1983 le Lycée Militaire de Saint-Cyr.

Le Lycée dépend du Ministère de la Défense, l'enseignement conforme aux programmes de l'Education Nationale, est dispensé par des professeurs détachés de ce même ministère.

L'encadrement est militaire.

Le régime normal est l'internat, peuvent être demi-pensionnaires les élèves dont les parents habitent Saint-Cyr, Versailles, Bois d'Arcy et Fontenay le Fleury.

Nota : pour plus de renseignements sur les candidatures, l'enseignement dispensé, la vie à l'école, aller sur internet Google : Lycée militaire de Saint-Cyr l'école.

Le lycée militaire naval de Brest

Situé au sein du Centre d'Instruction Naval dans un site magnifique, surplombant la Base Navale au sortir du goulet de la rade de Brest, le Lycée bénéficie d'infrastructures et d'un environnement exceptionnels.

Sa vocation est celle des autres lycées militaires, pour ce qui concerne l'aide aux Familles et au recrutement, ce dernier, particulièrement axé, sur la marine nationale et l'aéronautique (pilotes d'aéronefs, techniciens, officiers marinières (sous-officiers) et officiers de marine.

L'enseignement, comme pour tous les lycées militaires, est celui des programmes de L'Education Nationale, dispensé par des professeurs détachés de ce Ministère.

Quelques dates :

1966 : création du collège naval

1980 : le collège devient Lycée Militaire Naval de Brest

1983 : les candidatures des jeunes filles sont admises

Le lycée militaire Naval relève du Ministère de la Défense et géré par la Marine Nationale.

La scolarité est celle de la 2nde à la terminale et mène au baccalauréat des séries : S, ES et L

Les résultats obtenus démontrent la qualité de l'enseignement, en effet : 90% de réussite aux baccalauréats S et ES.

50% des élèves de terminale S et 20% des élèves de terminale ES intègrent une classe préparatoire aux grandes écoles ou une classe d'ingénieurs. 20% des Elèves de terminale S et 30% en terminale ES, poursuivent leurs études en IUT ou en BTS.

10% de terminale S et ES choisissent une orientation militaire (maistrance).

Le régime de l'école est l'internat.

Sur internet : Google lycée militaire naval de Brest, vous trouverez toutes les informations relatives aux conditions d'inscription de l'enseignement, la vie au lycée, les activités, etc.

*Dominique Luciani, Correspondant Défense
Conseiller Municipal*

Au revoir Félicia...

Félicia Casamarta, née Franceschi nous a quittés à l'âge de 50 ans, le 17 novembre dernier

Une cérémonie religieuse a été célébrée, en son honneur, en l'église Sainte Monique.

Félicia connue pour sa gentillesse, sa générosité et son dynamisme, s'est éteinte après s'être courageusement battue contre la maladie. Elle fut dévouée pendant de nombreuses années au service des administrés de la commune de Pietrosella.



Elle s'est ensuite consacrée à « Mantellucciu » son association ayant pour but de lutter contre le cancer en apportant soutien aux malades et à leur famille. Grâce à son association, des animations sont régulièrement organisées à Frassetto, commune du Taravo dont elle était originaire, afin de collecter des fonds qui sont reversés aux personnes hospitalisées dans le service d'oncologie de l'hôpital de Castelluccio à Ajaccio.

Aujourd'hui, même si Félicia n'est plus, la bataille continue et « Mantellucciu » poursuit sa mission plus que jamais.



La Médiathèque de Pietrosella



La nouvelle médiathèque sera située dans l'ancienne école du Ruppione. Elle sera ouverte début 2013 et ce toute l'année au public résident mais aussi aux vacanciers de passage. L'objectif du projet est, non pas d'édifier une cathédrale de savoir, mais de proposer un lieu culturel et social accessible à tous, utilisé comme un espace de rencontres et d'échanges, un lieu de proximité où pourraient être concentrée une offre variée de livres adultes et jeunesse, de périodiques, de CD et DVD, un espace Internet et dans l'avenir, un lieu de projection.

Une aile de l'ancienne école est actuellement occupée par la crèche du Ruppione. L'autre aile est dédiée à la médiathèque qui a été totalement rénovée en 2011 et 2012 et occupera 212m² dont 149 m² de salles d'accueil des collections et du public. A terme, la crèche serait délocalisée afin d'élargir les possibilités d'accueil du public. Pour le moment, l'espace assez vaste qui sera consacré à la médiathèque reste bien suffisant pour réaliser ce superbe projet.

Les locaux seront composés de :

- 1 salle principale (95m²). Une zone d'accueil comportant une zone CD et DVD
- 1 salle enfants et tout-petits (29m²) attenant à la salle principale. Un pôle Jeunesse coloré et vivant permettant l'accueil de petits groupes d'écopiers, des enfants de la crèche ou des familles.
- 1 salle multimédia de 4 postes (25m²), en prolongement de la salle principale. Accessible à tous pour la consultation

d'Internet, de la messagerie, des CD-Roms ou pour l'utilisation de logiciels bureautiques.

- 1 espace extérieur (50m²). Une terrasse ouvrant sur la mer, cadre idéal pour la lecture-plaisir. Ouverte au public aux beaux jours avec mise à disposition de tables et de chaises.

Le bâtiment est conforme à la loi de 2005 sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou handicapés, avec des rampes d'accès et des toilettes aux normes, permettant la libre circulation de tous.

Le personnel

La médiathèque sera gérée dès l'ouverture par un agent de la mairie à temps plein, secondé, dans l'avenir, par une équipe de volontaires.

Les horaires

La médiathèque sera ouverte au public un minimum de 20 à 25 heures par semaine, les créneaux restant à définir et l'augmentation progressive des horaires

privé en fonction des besoins.

En dehors des horaires au sein de la structure, il sera tout à fait possible de consulter le catalogue via Internet mais aussi réserver un ou des ouvrages, CD, DVD... , l'idée étant de rendre possible 24/24h un accès à l'offre de la médiathèque.

L'équipement informatique

La bibliothèque sera informatisée et pourvue d'un accès internet.

- 6 postes seront répartis dans les locaux :
- 4 postes multimédia (équipés de casques) à la disposition du public
- 1 poste sur la banque de prêt servant pour les inscriptions et transactions de documents
- 1 poste pour le catalogage et le travail interne, dans le bureau

L'écoute musicale

La salle principale et la salle enfants devraient être pourvues chacune d'un matériel type mini-chaîne ou lecteur de CD avec casque d'écoute



Rencontre avec Hélène Favre, en charge de la Médiathèque

FV : Bonjour Hélène, la médiathèque de Pietrosella ouvrira ses portes en 2013... Monter un tel projet, à la juste mesure des espérances de la commune, a dû demander temps et énergie !

HF : Bonjour Florence. Effectivement, quand, en 2009, le maire Jean-Baptiste Luccioni m'a confié pour la première fois sa volonté de mettre en place une médiathèque, il a fallu ensuite réfléchir ensemble. Les objectifs, le contenu, l'endroit idéal, les moyens d'y parvenir... Tout était à faire ! Concevoir un tel projet, qui devait cadrer avec la politique culturelle dynamique affichée, être ambitieux mais aussi réaliste, répondre aux attentes légitimes de chacun, a demandé du temps, de la formation et de la conviction, oui. Ce fut une aventure intense, chargée de rebondissements, de coups du sort, de suspens, mais aussi de belles rencontres. Je pense notamment à l'équipe de la Bibliothèque Départementale de Corse-du-Sud qui m'a beaucoup soutenue ou à la DRAC. Je pourrai trouver là matière à un bon livre, si j'en avais le temps. Mais il n'intéresserait sûrement que moi !

FV : Comment vous positionnez-vous au sein de la Médiathèque ?

HF : Comme une médiatrice qui favoriserait le lien et l'échange entre le livre, les autres médias aussi, et le public de 0 à 100 ans. Je suis avant tout une passionnée, et ma volonté est de permettre à tous de s'enrichir, d'accéder à la connaissance et au plaisir, sous quelque forme que ce soit. Papier, image, son, BD ou romans, informatique, chacun doit pouvoir trouver sa voie et découvrir d'autres chemins de traverse possibles... J'aime l'idée de semer des cailloux, comme le Petit Poucet !

FV : Parlez-nous un peu de vous, de votre bagage professionnel...

HF : J'ai fait des études de lettres, j'ai été journaliste professionnelle pendant 10 ans, puis j'ai travaillé plusieurs années, en tant qu'assistante d'éducation, à l'école de Mezzavia, puis à celle de Pietrosella. J'y avais pour mission, entre autres, d'animer la Bibliothèque scolaire, de mener les ateliers informatiques et d'assurer le soutien scolaire en lien avec les enseignants.

FV : En quoi consistait votre travail dans la bibliothèque de l'école de Pietrosella ?

HF : J'ai mis en place la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), informatisé le fonds, sélectionné les acquisitions pendant 6 ans, dont 2 comme bénévole. J'ai assuré le prêt, animé le lieu et pratiqué la lecture d'albums de la Petite Section jusqu'au CM2. Je faisais découvrir la littérature et les contes classiques, partageais mes coups de cœur et mes rires avec les enfants et l'équipe pédagogique avec qui je souhaite continuer à travailler... J'étais une « passeuse » et j'adorais ça ! Voir un enfant se construire autour des livres, échanger, en redemandant, quoi de plus gratifiant ?! Je sais que certains piaffent... Cela met un peu la pression !

FV : Vous parlez d'échanges... La médiathèque sera donc un lieu de rencontres, j'imagine ?

HF : Oui, bien sûr. Comme le disait justement le maire en 2009, ce lieu ne doit pas être « une coquille vide ». Il n'est pas question d'en faire un temple du savoir. Je rêve d'un espace convivial, animé, où l'on ait envie de passer et revenir régulièrement, de faire des choses.

FV : Un dernier mot pour conclure ?

HF : Une pensée très émue pour l'architecte Gabriel Colin qui n'a pas pu voir la fin du chantier...



Le ruppione : un cadre idéal



Un espace complètement revisité

Soutenu par la DRAC et par la CTC, ce projet s'inscrit dans une politique de dynamisation culturelle, en étroite collaboration avec la Bibliothèque Départementale de prêt

Pour garantir la réussite du projet et rendre pérenne l'action menée autour de cette structure dynamique, il sera nécessaire de mettre un accent particulier sur le fonctionnement de la structure et l'équipe mise en place, sur la constitution de fonds propres et sur le développement d'un partenariat avec la Banque Départementale de Prêt (BDP).

Pour qu'un établissement de ce type prenne tout sa mesure, il faut à peu près cinq ans, tout ne se fera pas dans le courant 2013. Diverses animations menées par l'équipe se mettront progressivement en place comme l'heure du conte, un club de lecture, un club de langues, des rencontres avec des auteurs et des illustrateurs, des rallyes lecture, des ateliers d'écriture, des expositions, des projections...

Satisfaire la demande

L'objectif sera d'essayer de satisfaire et plaire au plus grand nombre, puis s'adapter aux usagers de la médiathèque.

Afin de répondre aux besoins de la population et de ses intérêts, **un questionnaire est à votre disposition sur Internet www.pietrosella.fr** en page d'accueil ou bien une version papier vous attend à l'accueil de la Mairie. Jusque-là, les premiers retours sur le questionnaire montrent un premier aperçu des principaux centres d'intérêt de la population tels que les romans classiques, contemporains et policiers, les livres sur les voyages, les documentaires, les livres pour enfants....



Une mission du service public

Le projet de la médiathèque repose sur la volonté forte de la commune de répondre à sa mission d'offre de service public proposant un lieu culturel et social accessible à tous. L'objectif étant de répondre aux besoins croissant d'accès à l'information, à la culture, aux nouvelles technologies et aux loisirs de la population. Favoriser le lien social est nécessaire notamment sur le plan intergénérationnel, entre les différents publics d'une commune en constante progression démographique et économique. La commune souhaite offrir une plateforme de réflexion, d'ouverture sur le monde, d'enrichissement personnel, qui complète les dispositifs déjà mis en place (Festivals, expositions, mise à dispositions de locaux pour les associations...)



Un espace adapté aux besoins

Au-delà de sa fonction initiale de prêt, la bibliothèque est aujourd'hui conçue comme un lieu de lecture sur place pour les livres et la presse, un lieu d'études pour les collégiens et lycéens, un espace d'accès à la connaissance sous toutes ses formes et, de plus en plus, un lieu de rencontres et d'échanges entre les habitants. Le bâtiment rénové devra donc être attractif, convivial, adapté aux évolutions technologiques et des publics, pratique et accessible à tous. Il sera aménagé comme un lieu de vie, où chacun possède son propre espace mais reste ouvert sur les autres. Acquisition des connaissances, transmission, partage des désirs et des plaisirs, goût d'apprendre, de donner et de recevoir... Tous doivent pouvoir se retrouver autour du livre bien sûr, mais aussi des journaux et magazines, du cinéma, de la musique et d'Internet.

Renouveler de manière régulière les collections s'avère essentiel pour la diversité de l'offre, c'est aussi donner à la médiathèque la possibilité de proposer une offre complète et attractive dans toute sa diversité. Dès l'ouverture, il est prévu de constituer un fonds propre minimal de 2000 ouvrages et documents. Celui-ci serait complété par un dépôt de 1500 à 2000 documents de la BDP.

Des liens avec la jeunesse de la commune et des environs seront privilégiés. La Médiathèque pourra de ce fait accueillir les classes de l'école de Pietrosella sur les temps scolaires, privilégier des liens avec la crèche multi-accueil (club baby lecture), avec le CDI du collège de Porticcio mais également avec des associations par l'organisation d'animations.

Même si les 0-14 ans représentent 15 % de la population et que les adolescents et jeunes adultes sont encore moins nombreux, ils sont une cible privilégiée. Ils représentent l'avenir de la commune et les efforts entrepris à la crèche (qui dispose déjà d'un petit fonds), à l'école de Pietrosella ou au CDI du collège de Porticcio pour les aider à devenir des usagers responsables, autonomes et éclairés doivent être poursuivis. Il s'agira donc de proposer une offre complémentaire et de réfléchir à un mode de coopération, d'animations, d'échanges et de prêts constamment renouvelés entre les différentes structures...

La part des 30-59 ans (près de 40 %) et celle des retraités (33,7%) invitent à penser un espace adulte qui satisfasse à la fois les tenants du multimédia, des supports de connaissances diversifiés et des espaces « dépoussiérés », et les adeptes du « classicisme », plus frileux, en quête de calme et de confort adaptés à leur âge.

La médiathèque de Pietrosella sera, sans nul doute, un lieu convivial où les gens pourront se rencontrer, se sentir bien, un véritable lieu d'échange de savoir intergénérationnel.



U Rè Lione

A chi vole fà un passu
deve sapè capu nanzu
duve ellu mette lu pede
eppo cio chi po succede...

Un Lione spassighjava
in la furesta africana
è à quale ellu scuntrava
li pigliava la suprana.
Vense à passà un Vulpinu
chi paria d'estru finu.
« Di me un pocu, o Vulpi,
quale hè u Rè di qui ? »
E Vulpinu di risponde :
« Si tu lu Rè d'isse sponde ! »
Pìu luntanu ci curria una capretta
chi paria una saetta.
Cirmulata di capu

ancu à ella hà dumandatu
sempre listessa quistione,
quale era u Rè patrone.
E strada facendu, à tuttu l'animale
ellu dumandava : « è u Rè, hè quale ? »
A Zebra, a Gazella, a Scimia, u Falcu
Dicianu tutti cù listessu incalculu :
« U Rè, ma si tu ! Onore è virtù ! »

Vidimu un pocu, s'è tu l'Elefente
Si cum'è si dice un intelligente.
A lu parè, quale hè qui u Rè ? »
Ma quellu chi di pazienza
era scorta è ancu senza,
di tromba l'hà schiaffittatu,
nant'un querciu l'hà lampatu.
« Heu heu ! Site furiosu cum'è u ventu.
Un vulia chè un rinsignamentu »

Muralità :

A vulè esse u più forte,
Po accade certe volte
Di cascà cun qualchi d'unu
Chi azezu cum'è un prunu
Vi rompi la divuzione
E vi servi di lezione.

*Testu strattu di « Favule »
Da Guidu BENIGNI
Ed. ALBIANA*

Le Roi Lion

Celui qui veut faire un pas
Doit savoir, d'abord
Où il doit mettre le pied,
Et ensuite, ce qui peut arriver...

Un lion se promenait
dans la savane africaine
et il prenait de haut
tous ceux qu'il rencontrait.
Vint à passer un renard
qui semblait d'humeur légère.
« Dis-moi un peu, ô renard,
Qui c'est le roi, ici ? »
Et le renard de répondre :
« C'est toi, le Roi de ces lieux ! »
Plus loin, courait une chevrete
Vive comme l'éclair.
Toute crinière en avant,
le lion lui posa, à elle aussi,
Toujours la même question :

Qui était le patron.
Et chemin faisant, il demandait à tous
les animaux : « et le Roi, qui c'est ? »
Le Zèbre, la Gazelle, le Singe, le
Faucon, tous disaient d'une même
intonation :
« Le Roi, mais c'est toi ! L'Honneur et
la Vertu » !
« Voyons un peu, toi, l'éléphant,
Si, comme on le dit, tu es intelligent.
A ce qu'il te semble, c'est qui le roi,
ici ? »
Mais ce dernier, dont la patience
était mince et même inexistante,
Le gifla d'un coup de trompe
Et le jeta contre un chêne.
« Heu heu ! Vous êtes violent comme
le vent !
Je ne voulais qu'un renseignement ! »

Moralité :

A vouloir être le plus fort,
Il peut arriver certaines fois
De tomber sur quelqu'un,
Piquant comme une épine,
Qui vous humilie
Et vous donne une leçon.

*Texte extrait de « Favule » - Fables
Par Guy Benigni
Editions Albiana*

*Traduction
Michèle Mayans-Giacometti*

Festival Pop Rock, les Dérives du sud

Pietrosella a accueilli au mois de juillet Les Dérives du Sud sur le site exceptionnel de Mare e Sole, dans l'intérieur des terres. Un festival dédié à la Pop Rock doté d'un large choix de groupes musicaux : Louis Bertignac, les groupes Sinsemilia, Deportivo, Archimède, June et Lula et tant d'autres...



Deportivo



June et Lula



Louis Bertignac

Les Musicales d'Isolella

Les Musicales d'Isolella ont été organisées au mois d'août dernier par l'association Téki Arts sur l'espace consacré aux diverses animations extérieures de l'été sur la presqu'île de l'Isolella ainsi que dans la salle des fêtes du Ruppione. L'événement se voulait avant tout éclectique ouvert à plusieurs genres musicaux sur quatre soirs, mettant l'accent sur la qualité et la convivialité. Une note toute particulière sur la soirée opéra avec le Bel Canto de Paris, un repas lyrique réunissant près de 200 personnes dans la salle des fêtes.



Wakan, soirée Rock Blues

Diabloson,
soirée salsa



L'Arbasgiu,
soirée chants Corses



Bel Canto, soirée opéra



Les Bals de l'été

Le bal de l'Isolella est aujourd'hui un rendez-vous attendu tant par les familles que par la jeunesse locale et touristique. L'association I scontri di Pitrusedda ponctuant la vie de Pietrosella par des animations festives toute l'année, a fait le choix sur leurs deux bals de l'été de se rapprocher de deux associations : Taekwondo Pietrosella et As Pietrosella Foot. Très belle initiative de regroupement associatif qui a permis de réaliser les deux animations avec plus de confort sur le plan humain.

Le forum des associations

De nombreux visiteurs ont pu découvrir le 22 septembre les différentes activités qui sont proposées sur la commune par les associations : taekwondo, judo, gym pilates, théâtre, violon, english club, football, salsa, animations festives et culturelles...



Imperial XTri

Le rendez-vous annuel sportif de Pietrosella a eu lieu les 15 et 16 septembre derniers. 148 adultes étaient au départ de cette 3e édition.



Photo J-P Belziti - Corse Martin

Rencontre amicale de Pétanque

Dimanche 30 septembre 2012 : partage d'un moment convivial avec l'association I scontri di Pitrusedda qui a organisé avec les boulistes de Pietrosella, une rencontre amicale de Pétanque sur le parking de la plage du Ruppione.



La 1ère escale Kulturarte

s'est déroulée le week-end du 29 et 30 septembre. L'événement fut un avant-goût de ce qui sera en mai 2013 la 1ère édition d'un festival consacré à la culture et aux arts de Cuba.



Concert pour les 20 ans de Per A Pace

Le 27 octobre a eu lieu une soirée conviviale à la salle des fêtes du Ruppione, en présence du groupe reggae qui a permis de fêter les 20 ans de l'association Per A Pace.



Vide grenier

Dimanche 7 octobre, animation organisée par l'association I scontri di Pitrusedda



Marché aux puces pour enfants

Le premier vide grenier pour les enfants organisé par l'association Ressources Parentalité a été une vraie réussite. Une bonne journée pour les enfants qui avaient réservés un stand au marché aux puces de Pietrosella. C'était samedi 1er décembre : une quarantaine d'enfants se sont réunis dans la salle des fêtes accompagnés de leurs parents pour vendre leur Bric broc de Jouets, jeux divers et livres. Une bonne ambiance a ponctué l'après-midi sous la bonne humeur d'une fine équipe de bénévoles qui n'a pas chômé tant à la buvette qu'à l'heure du rangement.



"Remerciements aux enfants et leurs parents pour avoir adhéré à cette grande première, aux bénévoles sans lesquels rien ne pourrait se faire et la commune de Pietrosella pour son soutien et la mise à disposition de la salle des fêtes" a souligné Elisabeth Gavaldon, la Présidente de l'association.

Grand Loto de pietrosella



200 personnes se sont retrouvées à 15h30, dimanche 2 décembre à la salle des fêtes de la Commune où l'association « I Scontri di Pitrusedda » organisait un loto. De magnifiques lots, télé grand écran, ordinateur portable, tablette numérique, voyage en avion, repas, location de bateaux... Achetés par l'Association ou

offerts par un certain nombre de commerçants de la commune et des communes voisines ont été gagnés au fur et à mesure des 8 tirages effectués. Une excellente ambiance a prévalu toute l'après-midi de cette manifestation notamment lors de la pause où pizzas et gâteaux ont fait la joie d'un bon nombre de participants. Tout le monde s'est séparé vers 20 heures, certains les bras plus chargés que d'autres, le sort leur ayant été plus favorable mais tous ont affirmé avoir passé une excellente après-midi !!

► AGENDA

Prochaines animations avec l'association I scontri di Pitrusedda

Dans la salle des fêtes du Ruppione
Contacter l'association :
06 73 21 25 38
iscontri.p@gmail.com

26 janvier :
soirée Corse

9 février :
soirée Pulenta